L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 16 SEPTEMBRE 1870.

44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS,
VENDREDI MATIN, 16 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Eugène Tourné, aux Importers' Bonded Warehouse, face au fleuve, entre les rues Conti et Bienville : vins en barriques, huile d'olive, savon de Marseille, fruits à l'eau de vie, &c.

Par Lojan, Jr., à un stalls de ventes, rue Gravier, No 61 : Meubles d'occasion.

Par Louis Stern & Bros., du No 16 de la rue de Chartres : bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue Chartres : Marchandises sèches, lingerie, nouveautés, &c.

Par J. Leamount, au No. 89 de la rue de Chartres : Meublements, chapeaux et articles de toilette.

ATTENTION!!

Ce jour, à 10 1/2 heures, aux Importers' Warehouse, coté face au fleuve, de vins en barriques, fruits à l'eau-de-vie, fascarni, savon, &c., etc.

Voir avis d'encan, par Eugène Tourné.

Une Lueur d'espoir.

Les nouvelles que nous donnons ce matin à nos lecteurs sont d'un caractère encourageant pour les amis de la France. Une partie de l'armée de Bazaine a pu ouvrir un passage à travers les lignes ennemies et elle marche sur Paris sous le commandement du maréchal Canrobert. Le pays tout entier a salué cette résolution du maréchal Trochu indiquant chez ce commandant une résolution bien arrêtée de défendre Paris au dépôt des tentatives de négociations de MM. Jules Favre et Thiers, et de nature à inspirer la confiance. Les nouvelles des départements sont bonnes. Des forces considérables s'organisent ou s'exercent de tous les côtés. Une troupe, autrefois dans le duché de Bade, va faire sur le territoire allemand une diversion qui peut être très utile. Les canons de siége des Prussiens sont enfoncés dans la vase d'un fleuve qui ne peut les retirer de là, un assez long que les commandants en sauront mettre à profit.

Une douche d'eau froide sur les illusions des Parisiens.

Beaucoup de journaux français ont été, depuis longtemps, abusés par leurs journalistes les plus intelligents, comme Gérard par les écrivains fantaisistes, Lamartine, sur l'état des choses et des esprits aux Etats-Unis qu'ils ont cru partagé les stupides illusions du gouvernement provisoire au sujet des sympathies du gouvernement de Washington à l'égard de la France. Aussi, la note du cabinet fédéral à M. le ministre américain à Berlin, en réponse à la note de M. Washburne, a excès d'enthousiasme à l'égard de la république parisienne, ou peut-être les faits publiés par tous les journaux américains n'ont pas été portés à la connaissance du public français, les lettres de l'honorable Etats-Unis et le ministre à Paris ne peut sortir dans les rues sans se défendre pas. Voici cependant, que la vérité soit connue, et nous avons peine à croire que les agents français à Washington, à New-York n'aient pas éclairé le gouvernement de Paris sur le véritable état des choses.

Une suivante adresse du *Herald* de Saint-Louis confirme nos précédents renseignements :

Washington, 12 sept.—Le ministre Washburne a désigné au ministère d'Etat, le chef-commis du secrétaire Fish, cette dernière a exprimé ses sentiments de la formation de la République française, et blâmé vivement la précipitation de cette résolution que M. Washburne a pu, et que dans son enthousiasme, publique, il a laissé ses vues et ses sentiments effacer son caractère diplomatique. Cet acte désavoué M. Fish qui ne désirait nullement prendre l'initiative de reconnaître la République française. M. Fish et le Président attendent et laissent la première tournure, sur ils ne certains que le peut (Guillaume) ne saurait pas opportun de remplacer Napoléon III. La reconnaissance prématurée de la république pourrait placer dans une situation embarrassante M. Washburne et ses successeurs, et le harangueur la peut M. Fish entend qu'ils ont compris ce qu'il a parlé sans autorité, et que le but de son voyage de Paris, ayant pour but de connaître les vues du gouvernement Washburne est en faveur du gouvernement de l'ordre et pas de l'anarchie. Il a été chassé d'abord du chat à fumer et ensuite du water-closet, où il avait pris refuge. Il représente encore que bien qu'il ait payé pour tout le trajet, il a été forcé de payer de nouveau le prix régulier, 84 40 d'Ossyka à la Nile-Orléans. Il réclame, en conséquence, $25.00 de dommage. Il demande un jugement par juri.

AMENDES CORRECTIONNELLES.—Les six recevoiries ont versé à la caisse du trésor de la ville pour la semaine dernière :

1er Dist.	$32 50	2nd Dist.	$156 00
2e "	127 50	4e "	115 00
3e "	68 50	6e "	20 00
		Total :	$579 50.

La semaine précédente M. Massicot du 3e District avait versé 84 appareils, au lieu de 40, comme nous l'avions publié par erreur.

MAGIE PERDUE PAR UNE ARTISTE.—Mademoiselle Adelina, danseuse de l'Opéra, nous adresse la lettre suivante, que nous portons à la connaissance du public avec l'espoir que la publicité que nous lui donnons permettra à cette jeune de rentrer en possession de la valise qu'elle a perdue :

Le dimanche 28 août, alors que je revenais de la Place d'Armes, une dame m'a abordée et m'a remis une assez grande valise de cuir jaune, sur laquelle mon nom est écrit. Je l'ai emportée chez moi et, en l'ouvrant, je me suis aperçu que j'avais perdu mes costumes de théâtre, des souliers de danse, quelques portraits de famille, et des lettres. La personne qui pourrait m'aider à la retrouver, me rendant mon grand sacs, je donnerais 20 piastres de bon cœur à qui me renseignerait, car tout son contenu, sans grande importance pour qui peut l'avoir, en a une capitale pour moi.

MADE KEILT, 12, rue St-Pierre.

REPRIS PAR SA FAUTE.—Un *nolle prosequi* avait été enregistré par erreur à l'égard d'un nommé Henry, traduit pour vol devant la Première Cour de District. Le nègre ins en liberté returna à la cour peu de temps après, pour réclamer l'argent qui lui appartenait, dit-il. Mais alors l'avocat de district, en faisant un nouvel examen des papiers, vit que John Henry s'était déclaré coupable devant la cour inférieure et que sa déclaration volontaire était inexacte. Cette circonstance avait donné lieu à un simple instruction, le nègre a été renvoyé en prison.

Voici.—A une heure avancée, mercredi soir, on est entré chez M. R. R. Dorsy, rue Annunciation, entre les rues Josephine et Jackson, et l'on a enlevé diverses articles d'habillements, du linge et une montre d'argent. Le voleur, à ce qu'il paraît, est entré en escaladant une barrière du fond de la cour et s'en est allé par le même chemin, sans avoir été dérangé par personne.

NOMINATIONS AMPHIONNELLES DE PARISIENS.—Les délégués à la Convention démocratique de paroisse, réunie, hier soir, dans la Salle Natiquale, rue Pauline, No 25, sous la présidence de E. H. McCaleb, ont reçu les divers rapports des wards dont voici les résultats :

Sénateurs d'Etat—

1er District—J. E. Simonds, Walter H. Rogers et le col. James H. Winfield. Il n'a aucun autre nominations à faire pour ce District.

2e District—George Croman. Le 6e ward a voté en blanc.

3e District — M. Carroll, nominations complètes.

4e District—Pas de rapport.

Pour les représentants—

1er Ward—Saml. Boyd, V. J. Rozier.

2e Ward—A. Fitzpatrick, W. H. Armstrong et MM. Fernay.

On a protesté contre des nominations, et la protestation a été inscrite dans les minutes.

3e ward—Pas de rapport. 4e ward—A. W. Donnell et H. Andry. 5e ward—Ed. Dean et Ed. Durrive. 6e ward—Anatole A. Kerr. Protestation des délégués qui n'ont pas été consultés. 7e ward—Pas de ward—A. Dupré jr., Charles Murray, 10e, 11e, 12e, 13e et 14e Wards—Pas de rapport.

Première Justice de Paix—James McPheelan. Constable—Dan Mahoney. 2de Justice de Paix et Constable—Pas de rapport. 3e Justice de Paix—P. E. Larouche. Constable—Léon Burtel. 4e Justice de Paix—A. Viavant. Constable—Ad. Fortier.

Sur motion, la Convention s'est ajournée. Les autres nominations seront faites par les délégations respectives et rapportées une autre fois à la Convention.

TEMPÉRATURE.—15 sept. 1870.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN.

No. 111 rue du Canal.

6 heures	A. M.	75	degrés.
12 "	"	81	"
3 "	P. M.	83	"
6 "	"	78	"

☞ La machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le prix aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, ne coûte que $55. Bureaux, 183, de la rue du Canal.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit : "Grâce à son mécanisme si simple et à l'expérience qu'en ont faite mes filles, la machine à coudre favorite de ma famille est celle de WILCOX & GIBBS."

L'éclairage par le gaz Barbarin.

Nous avons déjà expliqué à nos lecteurs le principe du nouveau système d'éclairage qui forme le fond de l'invention de M. Barbarin, de la Nouvelle-Orléans, et nous avons donné une description des appareils perfectionnés par lui avec l'aide de l'habile ingénieur-mécanicien qu'il s'est adjoint, M. A. E. Dupas. C'est l'air atmosphérique saturé de carbone qui remplace le gaz ordinaire. L'air refoulé par le mouvement de rotation d'un cylindre en partie rempli d'eau, passe forcément à travers la gazeline que contient un appareil dit carburateur, et arrive dans les tuyaux d'éclairage suffisamment saturé de carbone pour se combiner par ignition avec l'oxygène de l'air ambiant et donner une lumière à la fois éclatante et douce.

Aujourd'hui, nous avons à enregistrer une nouvelle et convaincante preuve de l'excellence de ce système d'éclairage. Depuis deux jours, un appareil, posé dans l'intérieur du local de la Compagnie "New-Orleans Insurance Association," Passage de la Bourse No 10, sert à éclairer les bureaux de cette Compagnie et ceux de la Banque de la Nlle-Orléans, et tous les promeneurs qui ont passé hier et avant-hier, rue du Canal, ont pu constater la supériorité de la nouvelle lumière sur celle que donne le gaz hydrogène.

La pose de ce nouvel appareil a coïncidé avec l'élection d'une nouvelle direction de la Compagnie, direction qui se compose de M. Charles Cavaroc, président, et de MM. Hy. Van Vleck, E. K. Converse, F. E. Bernard, Jesse K. Bell, M. A. Barbarin, et surintendant de la Compagnie, M. A. E. Dupas en est l'ingénieur en chef et M. Aug. Wm. Brette, le secrétaire.

Une nouvelle émission de 500 actions de $100 avait été décidée dans une assemblée générale des actionnaires tenue en juillet dernier, mais une faible partie seulement de ces actions avait été souscrite. Depuis trois jours, tout ce qui restait des actions de cette émission a été pris, et la Compagnie se trouve à la tête d'un capital suffisant pour commencer à fabriquer ses appareils sur une assez grande échelle. De nombreuses commandes ont déjà été faites, et la Compagnie va travailler activement à les remplir.

L'économie réalisée au moyen de ce nouveau système d'éclairage est de près neuf dixièmes et, en moins d'un an, tout consommateur aura regagné le prix de l'appareil.

C'est avec une vive satisfaction que nous constatons le succès obtenu par l'invention de notre concitoyen, M. Barbarin, et nous sommes heureux aussi d'ajouter que l'inventeur n'a pas en besoin de sortir de sa ville natale pour trouver le concours de capitalistes intelligents, concours qui a permis de mettre en pratique ce qui n'était qu'un principe théorique.

☞ Nous avons eu le plaisir de serrer la main, hier, à notre ami le docteur Thimber qui est de retour d'une excursion au Nord et au Canada. Les nombreux amis et clients du docteur apprendront sûr arrivée avec plaisir.

LES LEVÉES FRANÇAISES MILITAIRES EN FRANCE.—Une loi que nous avons publiée ordonnait la levée en France de tous les anciens militaires de 25 à 35 ans, non mariés. Le gouvernement s'étant aperçu que cette levée ne donnerait pas le nombre d'hommes sur lesquels on avait compté, a résolu d'appeler tous les anciens militaires, mariés ou non.

Dans la séance du 24 août au Corps législatif, M. le ministre présidant le conseil d'Etat a présenté hier le projet de loi suivant au Corps législatif :

"Les Tous les hommes mariés ou non, âgés de vingt-cinq à trente-cinq ans, avant fait ou ayant fait partie de la réserve, sont appelés sous les drapeaux.

"2o. Et tous les officiers valides jusqu'à l'âge de soixante ans.

Longueur a été adoptée dans cette séance mais nous journaux de Paris sont tard au 27, nous ignorons si la loi aura été adoptée d'une façon définitive avant la révolution du 4 septembre.

CHRONIQUE LOCALE.

LA FIÈVRE JAUNE.—Il y a le cas de fièvre jaune à l'Hôpital Marine, bien qu'il y en ait fort peu en ville. Par conséquent nous ne voyons encore aucune raison d'alarme sérieuse.

SUPÊME COUR DE DISTRICT.—Procès en dommages : A. B. Myers, plaignant, dans une pétition, que pendant son voyage de New-York à la Nlle-Orléans, il a été expulsé violemment deux fois du train de Jackson, bien qu'il fût en possession d'un billet valide pour le dit train, et qu'il ait été chassé d'abord du chat à fumer et ensuite du water-closet, où il avait pris refuge. Il représente encore que bien qu'il ait payé pour tout le trajet, il a été forcé de payer de nouveau le prix régulier, $4 40 d'Ossyka à la Nlle-Orléans. Il réclame, en conséquence, $25.00 de dommage. Il demande un jugement par juri.

AMENDES CORRECTIONNELLES.—Les six recevoiries ont versé à la caisse du trésor de la ville pour la semaine dernière :

1er Dist.	$32 50	2nd Dist.	$156 00
2e "	127 50	4e "	115 00
3e "	68 50	6e "	20 00
		Total :	$579 50.

La semaine précédente M. Massicot du 3e District avait versé 84 appareils, au lieu de 40, comme nous l'avions publié par erreur.

MAGIE PERDUE PAR UNE ARTISTE.—Mademoiselle Adelina, danseuse de l'Opéra, nous adresse la lettre suivante, que nous portons à la connaissance du public avec l'espoir que la publicité que nous lui donnons permettra à cette jeune de rentrer en possession de la valise qu'elle a perdue :

Le dimanche 28 août, alors que je revenais de la Place d'Armes, une dame m'a abordée et m'a remis une assez grande valise de cuir jaune, sur laquelle mon nom est écrit. Je l'ai emportée chez moi et, en l'ouvrant, je me suis aperçu que j'avais perdu mes costumes de théâtre, des souliers de danse, quelques portraits de famille, et des lettres. La personne qui pourrait m'aider à la retrouver, me rendant mon grand sacs, je donnerais 20 piastres de bon cœur à qui me renseignerait, car tout son contenu, sans grande importance pour qui peut l'avoir, en a une capitale pour moi.

MADE KEILT, 12, rue St-Pierre.

REPRIS PAR SA FAUTE.—Un *nolle prosequi* avait été enregistré par erreur à l'égard d'un nommé Henry, traduit pour vol devant la Première Cour de District. Le nègre ins en liberté returna à la cour peu de temps après, pour réclamer l'argent qui lui appartenait, dit-il. Mais alors l'avocat de district, en faisant un nouvel examen des papiers, vit que John Henry s'était déclaré coupable devant la cour inférieure et que sa déclaration volontaire était inexacte. Cette circonstance avait donné lieu à un simple instruction, le nègre a été renvoyé en prison.

Voi.—A une heure avancée, mercredi soir, on est entré chez M. R. R. Dorsy, rue Annunciation, entre les rues Josephine et Jackson, et l'on a enlevé diverses articles d'habillements, du linge et une montre d'argent. Le voleur, à ce qu'il paraît, est entré en escaladant une barrière du fond de la cour et s'en est allé par le même chemin, sans avoir été dérangé par personne.

NOMINATIONS AMPHIONNELLES DE PARISIENS.—Les délégués à la Convention démocratique de paroisse, réunie, hier soir, dans la Salle Natiquale, rue Pauline, No 25, sous la présidence de E. H. McCaleb, ont reçu les divers rapports des wards dont voici les résultats :

Sénateurs d'Etat—

1er District—J. E. Simonds, Walter H. Rogers et le col. James H. Winfield. Il n'a aucun autre nominations à faire pour ce District.

2e District—George Croman. Le 6e ward a voté en blanc.

3e District — M. Carroll, nominations complètes.

4e District—Pas de rapport.

Pour les représentants—

1er Ward—Saml. Boyd, V. J. Rozier.

2e Ward—A. Fitzpatrick, W. H. Armstrong et MM. Fernay.

On a protesté contre des nominations, et la protestation a été inscrite dans les minutes.

3e ward—Pas de rapport. 4e ward—A. W. Donnell et H. Andry. 5e ward—Ed. Dean et Ed. Durrive. 6e ward—Anatole A. Kerr. Protestation des délégués qui n'ont pas été consultés. 7e ward—Pas de rapport. 8e ward — N. A. Lambine. 9e Ward, 10e, 11e, 12e, 13e et 14e Wards—Pas de rapport.

Première Justice de Paix—James McPheelan. Constable—Dan Mahoney. 2de Justice de Paix et Constable—Pas de rapport. 3e Justice de Paix—P. E. Larouche. Constable—Léon Burtel. 4e Justice de Paix—A. Viavant. Constable—Ad. Fortier.

Sur motion, la Convention s'est ajournée. Les autres nominations seront faites par les délégations respectives et rapportées une autre fois à la Convention.

TEMPÉRATURE.—15 sept. 1870.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN.

No. 111 rue du Canal.

6 heures	A. M.	75	degrés.
12 "	"	81	"
3 "	P. M.	83	"
6 "	"	78	"

☞ La machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le prix aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, ne coûte que $55. Bureaux, 183, de la rue du Canal.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit : "Grâce à son mécanisme si simple et à l'expérience qu'en ont faite mes filles, la machine à coudre favorite de ma famille est celle de WILCOX & GIBBS."

Les Défenses de Paris.

Une lettre sensée.—Voici une lettre sensée écrite au *Temps* par un député de l'opposition libérale. Elle condamne à l'avance les révolutionnaires par les raisons que nous avons données nous-mêmes.

" Mulhouse, 21 août.

" Mon cher ami,

" J'ai pleine confiance dans la victoire, et je ne doute pas que l'ennemi ne soit prochainement ouvert les portes de la France, ne soit bientôt rejeté par delà de nos frontières.

" L'indépendance nationale reconquise sur l'étranger, il s'agira de la préserver des partis. Il ne faut pas que le pays, après avoir repoussé les envahisseurs du dehors, tombe en proie aux envahisseurs du dedans. Quiconque en ce moment entreprendrait sur la volonté nationale, commettrait un crime qui nous rejetterait dans la dictature. Il faut, après la victoire, que la France s'appartienne : il faut que, librement consultée, elle se prononce librement, après délibération sur son avenir, et qu'elle décide de la forme de son gouvernement.

" Quand nos généraux auront vaincu et que le canon se taira, ils n'auront plus qu'à garantir la liberté du scrutin. Dès aujourd'hui la nation seule existe, et pour que tous les Français sont appelés à reconquérir le sol de la France, c'est à tous les Français qu'il appartiendra de prononcer sur leur future destinée.

" Tout à vous,

" CHARLES DOLLFUS."

UNE OPINION ALLEMANDE SUR LES RESSOURCES DE LA FRANCE.

Nous lisons dans la *Gazette d'Augsbourg*, du 19 août :

" Les Français, sous le premier empire, ont eu beau avoir Madrid en leur pouvoir, l'Espagne a pu leur résister ; mais si, aujourd'hui, les Prussiens prennent Paris, la France sera forcée à une paix qui brisera sa puissance.

" En 1814 et 1815, les Français auraient pent-être, même après l'occupation de la capitale, pu continuer la lutte derrière la Loire.

" Aujourd'hui, avec la centralisation, une fois Paris entre les mains de l'ennemi, tout s'arrête, tout est paralysé, chemins de fer, télégraphes et surtout le mouvement de l'argent.

" Tout le crédit, les capitaux liquides sont concentrés à Paris, donc il faut nous emparer de cette ville absolument et au plus vite.

" En avant, " le mot du vieux Blücher, c'est ce que les Prussiens doivent se dire encore aujourd'hui : s'il tardent à entrer dans Paris, leur position devient chaque jour plus compromise.

" Sous peu de semaines, les ressources immenses de défense que possède la France seront prêtes pour l'action.

" On commençait si bien par dissiper des dissentions intestines.

" Mais au contraire, les partis paraissent avoir oublié leurs antipathies et ne penser qu'à la défense de la patrie.

" Un peuple uni de 38 millions d'hommes avec un pays de 12,000 milles carrés, pouvant concentrer ses forces aussi facilement, ne peut être vaincu que par surprise.

" Tout délai, chaque jour, chaque heure, qu'on tarde à prendre Paris est pour nous une énorme perte.

" Le gouvernement français *actuel*, comprend cela, et il faudra maintenant à la Prusse un effort extrême pour qu'elle n'échoue pas au port. Bien que l'appel à Paris de l'artillerie de marine prouve que les chefs militaires en France ont maintenant saisi la situation, qu'on ait porté l'emprunt à un milliard, qu'on ait décrété le cours forcé des billets de banque, ce sont des symptômes fort graves.

" Evidemment, il ne faut pas perdre un instant ; il ne faut pas laisser de temps à la garde mobile de s'exercer et d'entrer dans des cadres de vieux soldats.

" Il faut pas que Paris puisse s'approvisionner et compléter ses fortifications. Il ne faut pas que la garnie populaire puisse s'organiser ; des bandes pourraient facilement couper les communications avec notre base d'opération si éloignée, si étroite.

" Le système militaire en Prusse est calculé pour un effort immense, mais qui ne peut être de longue durée.

" En France, c'est le contraire : on peut tenir bien plus longtemps. C'est ce que nous ne devons pas oublier un instant, si nous ne voulons que la victoire nous échappe."

Un Engin de Guerre.

M. Gaudin adresse au *Siècle* la lettre suivante :

Les événements de la guerre se succèdent si rapidement à notre préjudice, et le désir de chasser les Prussiens du sol de la France est devenu tellement impérieux dans toutes les classes de la société, en dépit des opinions politiques, qu'il me semble grand temps de parler d'un projet que j'ai conçu pour nous procurer, sans manquer, en très peu de temps, une victoire complète.

Il s'agit d'une arme nouvelle, que j'ai vaïs imaginée pour servir dans le cas où les Prussiens eussent réussi à pénétrer jusqu'à l'enceinte de Paris.

Au moyen de ma nouvelle machine de guerre, placée à la fois sur la butte Montmartre et au mont Valérien, j'entrevoyais la possibilité de rendre la station des trains impossible dans un rayon de trois kilomètres, en partant de ces deux centres ; c'est dire dans une bonne partie de la plaine qui contourne Paris de l'antin au Pont-du-Jour.

Faute de sommités intermédiaires bâtant l'antre portion de l'enceinte, mon projet devenait insuffisant, et il me vint alors à l'idée de transporter mes engins sur le théâtre même de la guerre, ce qui serait en effet très facile.

Le nouvel engin de guerre que j'ai imaginé est, vous le voyez, facile à faît conforme aux usages de la guerre, ne comportant ni balles explosibles, ni bombes chargées de poudre fulminate ; mais, à part cela, il serait terrible dans son emploi, car il permettrait de lancer sur une armée concentrée, dans l'espace d'une demi-heure, un million de projectiles produisant des contusions graves à trois kilomètres et pouvant le tuer complétement à 1,500 mètres.

Les effets de cette machine nouvelle auraient aussi l'avantage de produire la terreur et l'épouvante, en raison de certaines qualités qui lui sont propres et que je ne saurais expliquer aujourd'hui aussi divulguer une partie de mes secrets.

Pour fabriquer mes machines avec un approvisionnement permettant de lancer un million de projectiles, il faudrait qu'on y vingt jours de travail, et faire une dépense de 250,000 fr.

Ceci fait, aucune armée ne pourrait nous résister, dans quelque position qu'elle fût ; et ce qui me sourit beaucoup c'est qu'à partir du moment où nous pourrions sommer les Prussiens de quitter immédiatement notre territoire, en faisant tout avec nos conditions à notre gré, en leur montrant au besoin la terrible puissance de ce nouvel engin ; et si après cela ils persistaient dans le crime, qu'il y en ait dans le château-fort de Cayenne et le bagne suffisent, et laisserons à ceux qui ont le temps de se repentir, à Dieu et à la société le temps de leur pardonner.

Mais, pour éviter toutes lenteurs et les accusés nanmés en prison, le conseil entre en délibération à quatre heures et demie. Il revient au bout de vingt minutes.

Le jugement, affirmatif à l'unanimité sur chacune des neuf questions posées, est tout sur les circonstances atténuantes. Un frisson court dans l'auditoire, à chacun de ces : Oui, qui tombent de la voix grave et émue du président.—A l'unanimité. Cadieu, Zimmermann et Brisset sont condamnés à la peine de mort. Cette décision prolongée. L'une voix de femme crie en sanglotant : Grâce, grâce, mes sœurs ! est mon frère !—C'est la sœur de Zimmermann.

L'audience est levée à cinq heures moins un quart.

Cadieu, qui, pendant le trajet du conseil à la prison, avait essayé d'échapper aux gendarmes, a été repris dans la rue du Cherche-Midi, où il avait fait le peinéciquante pas.

On annonce pour samedi prochain une nouvelle série de huit accusés.

Le pourvoi des condamnés Boldat, Saint-Hubert et Drest, condamnés dans l'audience de samedi, sera examiné demain, jeudi, par la Cour de cassation.

Le jugement d'aujourd'hui élève à cinq le nombre des condamnations à mort déjà prononcées par les deux conseils de guerre.

LES CARRIÈRES DE JAUMONT.—On lit dans l'*Opinion nationale* :

" Les carrières de Jaumont sont les plus importantes de la Moselle pour la production des pierres de taille. Elles sont ouvertes dans la forêt du même nom sur la commune de Jaumont. Elles sont reliées au chemin de fer de Metz à Thionville à la gare de Mülnières-les-Metz par une voie ferrée qui a environ, y compris un plan incliné automoteur de 700 mètres de longueur, pour descendre un wagon de 5 mètres de cube, qui chaque wagon de 5 mètres de cube, qui chaque wagon de 5 mètres de cube, qui chaque